

Les pouvoirs publics français et européens se doivent en tant que donneurs d'ordre, régulateurs et/ou coordinateurs de politique publique de mettre en place un cadre industriel cohérent et porteur afin de donner de la visibilité aux investissements de long terme et pour soutenir la compétitivité des acteurs européens vis-à-vis des autres zones.

L'importance de la commande publique en fabrication et capacité d'innovation

Le maintien d'un certain niveau de commande sur le segment militaire est important (à travers la loi de programmation militaire et les décisions des Etats européens) afin de faciliter la compétitivité de l'ensemble de la filière et le maintien des compétences

L'adaptation des actions de régulation et de coordination de l'Union Européenne

Il y a un enjeu de facilitation de la consolidation des industriels européens (cadre concurrentiel) dans un contexte de marché mondial en croissance et face à une forte concurrence soutenue par des Etats (Asie, Russie)

Les facteurs clés à maîtriser, spécifiques à la filière Navale, sont :

- Le Marché défense
- Les exports dans le monde
- La régulation concurrentielle UE

Référence(s) :

- Activités critiques

Date de publication : 05/2021